



## **Déclaration préalable Sud Education Hérault** **CSA-D du 26 janvier 2023 – Dotation Collèges**

Tout d'abord, SUD éducation se félicite des résultats aux élections professionnelles, qui lui permette d'être présent au CSA ministériel et dans 6 CSA académiques dont l'académie de Montpellier. Le syndicalisme de lutte en sort renforcé.

La Dotation Horaire Globale de nos collègues nous parvient dans un contexte de crise sociale forte.

Les dernières annonces du Ministre de l'Éducation nationale concernant le collège ne prennent, une fois de plus, pas en compte les besoins réels des personnels pour faire vivre le service public d'éducation. Après avoir annoncé la suppression de 1500 postes pour la rentrée 2023, le Ministre fait trois nouvelles annonces bien en-deçà des enjeux et qui montrent sa méconnaissance des écoles et des établissements scolaires. Le dispositif « devoirs faits » va reposer sur des missions supplémentaires qui s'ajoutent au service déjà important des personnels. Cette politique de missions et d'heures supplémentaires aggrave les inégalités salariales entre les femmes et les hommes, entre les personnels handicapés et les autres : rappelons que tous les personnels ne sont pas libres d'augmenter leur temps de travail. L'intervention de professeur·es des écoles en 6ème pour les enseignements de français et de mathématiques interroge quant à ses modalités d'application. Enfin, la suppression de la technologie en 6ème aura des conséquences lourdes aussi bien pour les personnels que pour les élèves. La découverte de l'environnement numérique des nouveaux collégiens s'en trouvera dégradée, avec des répercussions sur l'ensemble des disciplines. Est-il nécessaire d'évoquer ce que ressentent nos collègues enseignant·es de technologie, à qui on fait comprendre que leur matière est une variable d'ajustement ?

Notre dotation départementale est largement en-deçà des attentes des personnels et des familles, et est incompréhensible au regard des défis que le service public d'éducation doit surmonter.

Après 5 rentrées de baisse, en pleine crise sanitaire, la dotation départementale stagne. Cette stagnation entérine la baisse de moyens que nous connaissons depuis des années. A moyens constants depuis 2018, première rentrée sous le mandat du Président Macron, nous aurions une Dotation globale départementale supérieure de 950 heures, l'équivalent d'un collège de plus de 700 élèves.

Pour notre département, construire une dotation devient mathématiques : 572 élèves en plus ? Facile ! 19 classes de 30 élèves. 19 divisions de 29 heures : 551 heures. Notre DGH départementale augmente de 558 heures.

- **Explosion des heures supplémentaires**

Nous vivons notre 5ème DHG depuis la modification des statuts permettant à l'administration d'imposer 2 heures supplémentaires aux personnels enseignants. Quel bilan ?

La part des HSA dans les dotations globales était de 5,5 % en 2018, elle est aujourd'hui de 8 %. Cela représente l'équivalent de 70 postes supprimés dans le département de l'Hérault.

L'augmentation du nombre d'heures supplémentaires imposées et du nombre d'heures supplémentaires à faire absorber aux collègues dans le département marque une dégradation profonde de nos conditions de travail.

Des heures supplémentaires en augmentation, cela signifie plus d'élèves, plus de suivi, plus de fatigue, plus de préparation de cours mais surtout moins de projets pédagogiques, moins d'encadrement des élèves, moins d'adultes dans les établissements scolaires.

Des heures supplémentaires en augmentation, ce sont des collègues qui devront compléter leur service dans un autre établissement, alors que des besoins sur leur propre établissement seront dotés en HSA.

Cette augmentation des heures supplémentaires impacte aussi la répartition des moyens. La priorité n'est plus à une répartition en fonction de l'analyse pédagogique des besoins des élèves, mais bien en fonction des capacités d'absorption de ces heures supplémentaires par les équipes.

Enfin, le remplacement des heures postes par des heures supplémentaires aggrave les inégalités salariales entre hommes et femmes. En effet, l'absorption par les hommes des heures supplémentaires est une des explications des différences de salaire entre homme et femme.

Nous appelons les collègues à lutter collectivement contre les heures supplémentaires, contre les suppressions de postes.

Notre profession s'est majoritairement exprimée contre la réforme des retraites lors de la journée de grève du 19 janvier. Dans l'Éducation nationale, où la médecine du travail est quasi inexistante, le recul de l'âge de départ à la retraite aura des conséquences directes sur l'état de santé des personnels et leur espérance de vie. Les AESH en particulier, dont les carrières sont souvent plus courtes, plus morcelées et dont les salaires sont parmi les plus faibles, seront, une fois

encore, celles et ceux qui souffriront le plus des effets de cette réforme. Le recul de l'âge de départ à la retraite, c'est le vol de plusieurs années de nos vies. Nous appelons donc tout les personnels à se mobiliser à partir du 31 janvier, jusqu'au retrait du projet de réforme Borne.

### **Sud Éducation 34 revendique :**

- la transformation des heures supplémentaires en heures postes**
- L'élargissement de la carte de l'éducation prioritaire,**
- des dotations à la hauteur des besoins dans tous les établissements**
- La baisse des seuils dans tous les collèges du département : 16 élèves en Education Prioritaire et 20 élèves en classe ordinaire.**

**Sud Éducation 34 soutiendra tous les établissements en lutte sur la question des moyens et des postes et continuera de mobiliser pour obtenir une amélioration des conditions de travail pour les personnels, et d'étude pour les élèves.**